

Département

Meurthe-et-Moselle

Arrondissement

Nancy

Canton

Entre Seille et Meurthe

Nombre de Conseillers

En exercice	10
Présents	6
Votants	9

Convocation établie

Le 28 mars 2024

Délibération affichée

Le 11 avril 2024

N° : 2024-05

**Approbation compte
administratif 2023**

COMMUNE DE ARRAYE-ET-HAN

EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 9 avril 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le neuf avril, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Arraye-et-Han s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation ordinaire légale, sous la présidence de Monsieur Denis ORY, Maire.

Étaient présents : Anthony LEMOINE, Bernard BERRY, Jean-Marc THOURON, Arnaud GEOFFROY, Melissandre MUNIER, Kevin GILLMETT.

Étaient absents excusés : Aurélie LOUIS, Adeline GUYOT, Nicolas WOLTRAGER.

Pouvoirs : Aurélie LOUIS à Bernard BERRY, Adeline GUYOT à Arnaud GEOFFROY, Nicolas WOLTRAGER à Melissandre MUNIER.

Secrétaire de séance : Jean-Marc THOURON

1 Approbation compte administratif 2023

Le Maire, Denis ORY, quitte la salle.

Monsieur Jean-Marc THOURON, adjoint aux finances, fait part au conseil des résultats du Compte Administratif 2023.

Investissement

Dépenses	Prévu :	50 954,78
	Réalisé :	21 278,75
Recettes	Prévu :	50 954,78
	Réalisé :	17 497,43

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	243 340,08
	Réalisé :	176 399,00
Recettes	Prévu :	243 340,08
	Réalisé :	264 978,39

Résultat de clôture de l'exercice :

Investissement :	- 3 781,32
Fonctionnement :	88 579,39
Résultat global :	84 798,07

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

➤ **APPROUVE** à l'unanimité le Compte Administratif 2023

~~Pour extrait conforme,~~

A Arraye-et-Han, le 9 avril 2024

Le maire, Denis ORY



Département
Meurthe-et-Moselle
Arrondissement
Nancy
Canton
Entre Seille et Meurthe

Nombre de Conseillers

En exercice	10
Présents	7
Votants	10

Convocation établie
Le 28 mars 2024
Délibération affichée
11 avril 2024

N° : 2024-06
Dispositif Actes : Finances
locales

Approbation
Compte de gestion 2023

COMMUNE DE ARRAYE-ET-HAN

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**
du 9 avril 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le neuf avril, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Arraye-et-Han s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation ordinaire légale, sous la présidence de Monsieur Denis ORY, Maire.

Étaient présents : Anthony LEMOINE, Bernard BERRY, Jean-Marc THOURON, Arnaud GEOFFROY, Melissandre MUNIER, Kevin GILLMETT, Denis ORY.

Étaient absents excusés : Aurélie LOUIS, Adeline GUYOT, Nicolas WOLTRAGER.

Pouvoirs : Aurélie LOUIS à Bernard BERRY, Adeline GUYOT à Arnaud GEOFFROY, Nicolas WOLTRAGER à Melissandre MUNIER.

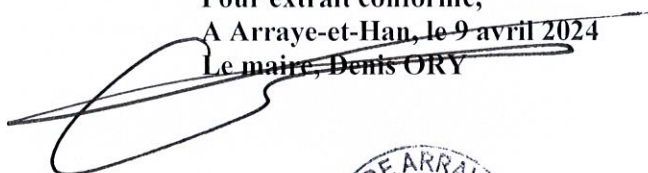
Secrétaire de séance : Jean-Marc THOURON

Le Maire fait part au conseil des résultats du compte de gestion du Trésorier-Payeur Général, qui sont identiques au Compte Administratif 2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **ACCEPTE** le compte de gestion du Trésorier-Payeur Général pour l'exercice 2023, qui n'appelle ni observation ni réserve de sa part.
- **AUTORISE** le Maire à le viser et à le certifier conforme.

Pour extrait conforme,
A Arraye-et-Han, le 9 avril 2024
Le maire, Denis ORY



<p>Département <i>Meurthe-et-Moselle</i></p> <p>Arrondissement <i>Nancy</i></p> <p>Canton <i>Entre Seille et Meurthe</i></p>	<p>COMMUNE DE ARRAYE-ET-HAN</p> <p>EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL du 9 avril 2024</p> <p>L'an deux mil vingt-quatre, le neuf avril, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Arraye-et-Han s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation ordinaire légale, sous la présidence de Monsieur Denis ORY, Maire.</p> <p>Étaient présents : Anthony LEMOINE, Bernard BERRY, Jean-Marc THOURON, Arnaud GEOFFROY, Melissandre MUNIER, Kevin GILLMETT, Denis ORY.</p> <p>Étaient absents excusés : Aurélie LOUIS, Adeline GUYOT, Nicolas WOLTRAGER.</p> <p>Pouvoirs : Aurélie LOUIS à Bernard BERRY, Adeline GUYOT à Arnaud GEOFFROY, Nicolas WOLTRAGER à Melissandre MUNIER.</p> <p>Secrétaire de séance : Jean-Marc THOURON</p>								
<table border="1"><thead><tr><th colspan="2">Nombre de Conseillers</th></tr></thead><tbody><tr><td>En exercice</td><td>10</td></tr><tr><td>Présents</td><td>7</td></tr><tr><td>Votants</td><td>10</td></tr></tbody></table>	Nombre de Conseillers		En exercice	10	Présents	7	Votants	10	
Nombre de Conseillers									
En exercice	10								
Présents	7								
Votants	10								
<p>Convocation établie Le 28 mars 2024</p> <p>Délibération affichée 11 avril 2024</p> <p>N° : 2024-07</p> <p>Dispositif Actes : Finances locales</p> <p>Affectation des résultats 2023</p>									

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de Denis ORY, maire de Arraye-et-Han, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2023 le 9 avril 2024,

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2023,
Constatant que le compte administratif fait apparaître :

Un excédent de fonctionnement de : 25 240,64
Un excédent reporté de : 63 338,75
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de : 88 579,39

Un déficit d'investissement de : 3 781,32
Soit un besoin de financement de : 3 781,32

Décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2023 comme suit :

Résultat d'exploitation au 31/12/2023 : Excédent 88 579,39
Affectation complémentaire en réserve (1068) 3 781,32
Affectation besoin en investissement (1068) 20 218,68

Résultat reporté en fonctionnement (002) 64 579,39

Résultat d'investissement reporté (001) : **Déficit 3 781,32**

Pour extrait conforme,
A Arraye-et-Han, le 9 avril 2024



<p>Département <i>Meurthe-et-Moselle</i></p> <p>Arrondissement <i>Nancy</i></p> <p>Canton <i>Entre Seille et Meurthe</i></p> <table border="1"><thead><tr><th colspan="2">Nombre de Conseillers</th></tr></thead><tbody><tr><td>En exercice</td><td>10</td></tr><tr><td>Présents</td><td>7</td></tr><tr><td>Votants</td><td>10</td></tr></tbody></table> <p>Convocation établie Le 28 mars 2024</p> <p>Délibération affichée Le 11 avril 2024</p> <p>N° : 2024-08 Dispositif Actes Fiscalité 7.2.1</p> <p>VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2024</p>	Nombre de Conseillers		En exercice	10	Présents	7	Votants	10	<p>COMMUNE DE ARRAYE-ET-HAN</p> <p>EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL du 9 avril 2024</p> <p>L'an deux mil vingt-quatre, le neuf avril, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Arraye-et-Han s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation ordinaire légale, sous la présidence de Monsieur Denis ORY, Maire.</p> <p>Étaient présents : Anthony LEMOINE, Bernard BERRY, Jean-Marc THOURON, Arnaud GEOFFROY, Melissandre MUNIER, Kevin GILLMETT, Denis ORY.</p> <p>Étaient absents excusés : Aurélie LOUIS, Adeline GUYOT, Nicolas WOLTRAGER.</p> <p>Pouvoirs : Aurélie LOUIS à Bernard BERRY, Adeline GUYOT à Arnaud GEOFFROY, Nicolas WOLTRAGER à Melissandre MUNIER.</p> <p>Secrétaire de séance : Jean-Marc THOURON</p>
Nombre de Conseillers									
En exercice	10								
Présents	7								
Votants	10								

Monsieur le maire présente l'état 1259 comportant les bases prévisionnelles, les produits prévisionnels de référence, les allocations compensatrices et mécanismes d'équilibre des réformes fiscales.

Le maire propose donc aux conseillers le maintien des taux d'imposition pour 2024.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

➤ **DECIDE** de ne pas augmenter le taux des 3 taxes, les taux applicables en 2024 sont :

- Taxe foncier bâti : 28,04 %
- Taxe foncier non bâti : 23,00 %
- Taxe d'habitation : 7,85 %

Pour extrait conforme,
A Arraye-et-Han, le 9 avril 2024
Le maire, Denis ORY



<p>Département <i>Meurthe-et-Moselle</i></p> <p>Arrondissement <i>Nancy</i></p> <p>Canton <i>Entre Seille et Meurthe</i></p> <table border="1"><thead><tr><th colspan="2">Nombre de Conseillers</th></tr></thead><tbody><tr><td>En exercice</td><td>10</td></tr><tr><td>Présents</td><td>7</td></tr><tr><td>Votants</td><td>10</td></tr></tbody></table> <p>Convocation établie Le 28 mars 2024</p> <p>Délibération affichée</p> <p>11 avril 2024 N° : 2024-09 Dispositif Actes</p> <p>Subventions aux associations 2024</p>	Nombre de Conseillers		En exercice	10	Présents	7	Votants	10	<p>COMMUNE DE ARRAYE-ET-HAN</p> <p>EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL du 9 avril 2024</p> <p>L'an deux mil vingt-quatre, le neuf avril, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Arraye-et-Han s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation ordinaire légale, sous la présidence de Monsieur Denis ORY, Maire.</p> <p>Étaient présents : Anthony LEMOINE, Bernard BERRY, Jean-Marc THOURON, Arnaud GEOFFROY, Melissandre MUNIER, Kevin GILLMETT, Denis ORY.</p> <p>Étaient absents excusés : Aurélie LOUIS, Adeline GUYOT, Nicolas WOLTRAGER.</p> <p>Pouvoirs : Aurélie LOUIS à Bernard BERRY, Adeline GUYOT à Arnaud GEOFFROY, Nicolas WOLTRAGER à Melissandre MUNIER.</p> <p>Secrétaire de séance : Jean-Marc THOURON</p>
Nombre de Conseillers									
En exercice	10								
Présents	7								
Votants	10								

Le montant des subventions 2024 se décompose comme suit :

AEIM Adapei 54	50 €
AFSEP	50 €
Les Restos du Coeur	50 €
Souvenir Français	50 €
Association des anciens combattants	100 €
Foyer Rural	600 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- Décide d'allouer les subventions proposées

Pour extrait conforme,
A Arraye-et-Han, le 4 avril 2023
Le maire, Denis ORY



Département

Meurthe-et-Moselle

Arrondissement

Nancy

Canton

Entre Seille et Meurthe

Nombre de Conseillers

En exercice	10
Présents	7
Votants	10

Convocation établie

Le 28 mars 2024

Délibération affichée

Le 11 avril 2024

N° : 2024-10

**Dispositif Actes : Finances
locales**

BUDGET PRIMITIF

2024

COMMUNE DE ARRAYE-ET-HAN

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**
du 9 avril 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le neuf avril, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Arraye-et-Han s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation ordinaire légale, sous la présidence de Monsieur Denis ORY, Maire.

Étaient présents : Anthony LEMOINE, Bernard BERRY, Jean-Marc THOURON, Arnaud GEOFFROY, Melissandre MUNIER, Kevin GILLMETT, Denis ORY.

Étaient absents excusés : Aurélie LOUIS, Adeline GUYOT, Nicolas WOLTRAGER.

Pouvoirs : Aurélie LOUIS à Bernard BERRY, Adeline GUYOT à Arnaud GEOFFROY, Nicolas WOLTRAGER à Melissandre MUNIER.

Secrétaire de séance : Jean-Marc THOURON

Le Maire rappelle aux conseillers que la nomenclature comptable a changé depuis le 1^{er} janvier 2022. En effet, la commune utilise désormais la nomenclature comptable M57 simplifiée. De ce fait, les conseillers peuvent délégués à l'exécutif la possibilité de procéder à des mouvements de crédits entre chapitres (dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel).

Le Conseil Municipal autorise le Maire à procéder à des mouvements de crédits jusqu'à 7,5 %.

Le Maire rappelle aux élus municipaux les principaux postes de dépenses et recettes.

Le Maire propose le vote du budget 2024 comme suit :

- en fonctionnement : par chapitre
- en investissement : par chapitre.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **VOTE** le budget par chapitre pour les deux sections.

Pour extrait conforme,
A Arraye-et-Han, le 9 avril 2024
Le maire, Denis ORY

